



Heures de livraison Colis

Par **Natayr**, le **13/03/2023** à **11:56**

Bonjour à tous,rrnrnJe viens demander de l'aide sur le forum car malgré de longues recherches en ligne je ne trouve aucune réponse.rrnrnJe souhaiterais savoir si il existe une réglementation des horaires de livraisons La Poste, Colissimo ou Chronopost. rnEn effet depuis Décembre, le livreur effectue sa livraison entre 5h45 et 7h du Matin, du Lundi au Samedi.rnCes horaires sont assez pénibles étant parents d'un nouveau né, réveillés en sursaut par l'interphone. Nous avons décidés de ne pas commander par internet, mais il nous arrive de recevoir des cadeaux de nos familles.rnAussi nous sommes aussi réveillés par les livraisons chez nos voisins fréquemment vers les 6h du matin, car la maigre isolation nous fait entendre leur interphone.rnDe plus Chronopost autorise désormais les livraisons le Dimanche, ce qui fait que hier matin nous avons été réveillés par une livraison chez nos voisins à 6h30.rrnrnJ'ai contacté la mairie pour vérifier si un arrêté préfectoral à été émis, ce qui n'est pas le cas.rrnrnY'a t'il donc une réglementation qui encadre les horaires de livraison ? Car en l'absence de loi à ce sujet le livreur pourrait passer également la nuit, ou dans les 2h du matin.rrnrnEn vous remerciant par avance de votre réponse,

Par **amajuris**, le **13/03/2023** à **18:30**

bonjour,rrnrnsi vous allez sur les sites des sociétés que vous indiquez, ils débutent leurs livraisons à 8 heures et même 9 heures pour Colissimo.rrnrnsalutations